

Semaine du **21 octobre 2024**

INSTITUTIONNEL



PLF 2025 - La CGF alerte sur une hausse de la fiscalité et des taxes

Alors que le **PLF et PLFSS sont en cours d'examen à l'Assemblée nationale**, la **CGF alerte les pouvoirs publics sur l'accumulation de hausses de la fiscalité et des taxes** ainsi que la **réduction des exonérations et des aides**, qui pourraient lourdement affecter la compétitivité des entreprises et l'emploi.

Parmi les mesures les plus préoccupantes, **la coupe d'1,2 milliard d'euros dans les aides à l'apprentissage** représenterait une rétrogradation pour les entreprises en manque de main-d'œuvre qualifiée et enverrait un mauvais signal en matière d'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés. En parallèle, **la réduction des exonérations de cotisations patronales alourdirait le coût du travail, risquant de freiner les embauches et le pouvoir d'achat dans un contexte déjà tendu.**

Dans le cadre de l'examen du volet « recettes », **la CGF s'est particulièrement mobilisée sur plusieurs sujets sensibles** pour tenter d'« éteindre les incendies ». C'est le cas en particulier sur :

- **L'extension de la TASCOM aux entrepôts de plus de 10 000 m²** ; la CGF a défendu la nécessité d'en exclure les entreprises du commerce de gros
- **La création d'une sanction pour les entreprises privées, disposant d'un parc automobile de plus de 100 véhicules, qui ne renouvellent pas une part suffisante de leur flotte avec des véhicules à faibles émissions** ; la CGF a sur la forme considéré que cet amendement se télescopait avec la mission flash confiée à Gérard Leseul et Jean-Marie Fiévet sur l'accélération du verdissement des flottes des

entreprises et sur le fond a réaffirmé que les freins qu'elles rencontraient pour s'inscrire dans la trajectoire de verdissement rendaient prématurés toute perspective de sanction.

- **L'augmentation du versement mobilité**, qui devrait faire l'objet d'un amendement du Gouvernement, probablement au Sénat.

Concernant ces sujets, la CGF a **alerté les parlementaires et cabinets ministériels afin de faire passer les messages du commerce de gros**. Dans cette logique, plusieurs rendez-vous sont prévus dans les jours et semaines à venir.

[Découvrez le communiqué de presse ici.](#)

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Facturation électronique : la CGF alerte sur une nouvelle contrainte imposée aux entreprises

La CGF alerte sur une **nouvelle contrainte qui va peser sur les entreprises**, alors que le Gouvernement semble décidé à abandonner le **projet de proposer une plateforme publique gratuite** au profit d'opérateurs privés.

Imposer des prestataires payants aux entreprises, en particulier aux TPE et PME, pour gérer l'envoi et la réception de factures à horizon 2026-2027, c'est aller à **contre-sens des attentes légitimes de simplification partagées par tous les acteurs du secteur privé**, commerce de gros compris.

[Retrouvez le communiqué de presse ici.](#)

TRANSPORT & LOGISTIQUE



Journée du transport combiné du GNTC

La CGF a participé le 24 octobre à la **journée du transport combiné organisée par le groupement national du transport combiné (GNTC)**. Après une année 2023 où les **transports combinés rail/route et fleuve/route avaient connu des baisses des volumes transportés, le secteur a renoué, au cours du premier semestre 2024 avec la croissance** sans toutefois avoir retrouvé les volumes du premier semestre 2022.

Dans son intervention, Rodolphe Gintz, directeur de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mobilité (DGITM) a rappelé que **les efforts budgétaires de l'État en faveur des modes massifiés avaient doublé depuis 2020, plus particulièrement dans le ferroviaire sous forme d'aides au financement du réseau et d'aides directes à l'exploitation**. Plusieurs tables rondes ont réuni des représentants de l'écosystème des transports combinés pour en rappeler les avantages, les innovations, les besoins de financement et les leviers mis en œuvre pour soutenir leur développement. Dans ce cadre, l'ADEME a mis en avant le programme **CEE REMOVE qui finance notamment l'accompagnement des chargeurs souhaitant basculer des flux 100 % routiers vers**

des solutions multimodales ainsi que des appels à projets de mise en œuvre de solutions de report modal.

La journée s'est achevée par une intervention du président du GNTC, Remy Crochet, qui s'est félicité de la **sanctuarisation en 2025 de 211 M€ d'aides au transport ferroviaire, dont 46 M€ fléchés vers l'aide à la manutention dans le transport combiné, et des attentes de plus en fortes des chargeurs vis-à-vis du report modal comme levier de verdissement de leur logistique.** Il a rappelé dans ces circonstances que les **trois piliers faisant le succès du transport combiné** n'ont jamais été aussi déterminants : **la capacité du réseau disponible, la qualité du service rendu et les infrastructures de manutention.**



Procédure de remboursement d'accises sur le gazole – sous compétence DGFIP au 1^{er} janvier 2025

Le remboursement partiel d'accises sur le gazole auquel sont éligibles les entreprises du commerce de gros pour l'exploitation des véhicules dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est d'au moins 7,5 tonnes **passé, à compter du 1^{er} janvier prochain, de la compétence de la DGDDI (douanes) sous celle de la DGFIP (impôts).**

La DGFIP avait convié le 24 octobre les fédérations professionnelles pour leur présenter les grandes lignes de procédure de remboursement qui sera applicable pour les consommations de gazole réalisées à compter du 1^{er} janvier prochain. **La demande de remboursement se fera par le canal des déclarations de TVA** par le biais d'une annexe et le remboursement se fera **sur imputation directe sur le montant de TVA dû**, ou le cas échéant, par le versement du reliquat.

Les informations à fournir à l'appui de la demande seront allégées mais les entreprises devront tenir à la disposition des services fiscaux un état récapitulatif détaillé par véhicule (kilométrage, volume de carburant, lieu d'achat du carburant) justifiant les demandes de remboursement qu'elles auront faites.

Des informations plus précises seront diffusées ultérieurement.



Programme EVE : plus que quelques mois pour décarboner le flux logistique des entreprises

Avec l'échéance du programme prévue pour l'an prochain, vous avez la possibilité d'adhérer au programme EVE jusqu'au 31 mars 2025.

Objectif CO2 est un programme de l'ADEME qui s'adresse aux entreprises gérant en propre un parc de véhicules pour le transport de marchandises. La taille du parc n'a pas d'importance. L'objectif est d'aider les entreprises :

- à **calculer l'empreinte carbone des activités de transport de marchandises,**
- à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** en agissant sur 4 leviers : le véhicule, le carburant, le personnel de conduite et l'organisation logistique.

Basé sur le volontariat, l'obtention de la Charte Objectif CO2 est valorisable par l'entreprise auprès de ses clients et fournisseurs, mais également en interne, auprès des propres collaborateurs, que le transport de marchandises soit externalisé auprès de prestataires ou qu'il soit exploité en propre avec vos moyens.

Pour plus d'informations, contactez Vincent Baldy, v.baldy@cgf-grossistes.fr

ENVIRONNEMENT



REP EIC : calendrier et complexité

La Direction générale de la Prévention des risques (DGPR) a organisé une réunion de concertation, le 24 octobre, sur l'avenir de la REP EIC, à laquelle la CGF a participé, et qui pourrait être résumée en deux mots : **calendrier et complexité**.

Alors que la filière doit être officiellement lancée le **1er janvier 2025**, dans près de 2 mois, le projet de décret d'application vient seulement d'être présenté alors qu'il manque encore deux documents essentiels : **le cahier des charges des éco-organismes et systèmes individuels et un arrêté sur le périmètre des produits**.

Intégrant les évolutions du règlement européen sur les emballages, **plusieurs notions ne sont pas maîtrisées par les professionnels comme les compensations entre filières REP** ou encore **la mise en place de la reprise gratuite des déchets auprès des détenteurs finaux**. Ces modalités seront nouvelles pour certains professionnels, peu familiers avec le dispositif REP.

La CGF restera pleinement mobilisée sur le sujet.

EMPLOI & FORMATION



France Travail.Pro : partenaire RH des entreprises dans les territoires

En vue de faire évoluer ses services pour faciliter les recrutements des entreprises, Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail a lancé cette semaine **France Travail.Pro** en présence de la ministre du Travail et de l'Emploi, Agnès Panosyan-Bouvet et Patrick Martin, président du MEDEF.

L'objectif est d'apporter **un service plus accessible, personnalisé, simplifié et adapté aux besoins de tous les recruteurs** pour :

- **Attirer les talents** (appui à la formalisation d'une offre attractive, événements)
- **Élargir la variété des profils** (POEI, immersion, recrutement par simulation...)
- **Développer l'inclusion** (aide au recrutement de travailleurs en situation de handicap...)

La CGF et les fédérations adhérentes, dans le cadre de la convention cadre national signée en mai dernier, **seront au rendez-vous afin de faire connaître ces évolutions et ce nouvel outil au bénéfice des entreprises du commerce de gros**.

Pour rappel, les entreprises du commerce de gros recrutent plus de 75 000 personnes par an (source France Travail/BMO).



Salons : les entreprises du commerce de gros sur le terrain

La CGF et les fédérations seront présentes pour promouvoir les métiers du commerce de gros et le recrutement sur deux salons au mois de novembre :

- **L'Aventure des métiers** (15 au 17/11) : dédié à l'information et à l'orientation à Porte de Versailles à Paris qui accueille des jeunes et des étudiants
- **Paris pour l'emploi** (21 et 22/11) : dédié au recrutement place de la Concorde à Paris. Plusieurs entreprises seront présentes avec des offres d'emploi et d'alternance à pourvoir.

A noter que le **ministère du Travail a lancé cette semaine une campagne de communication afin de mobiliser les entreprises pour recruter les 50 000 apprentis** n'ayant pas encore trouvé d'employeur.

La CGF et les fédérations seront également présentes au **Mondial des Métiers de Lyon, du 5 au 8 décembre.**



Webinaire CGF : focus sur les dispositifs de formation

Un cinquantaine de participants a suivi le webinaire animé, le 24 octobre, par Marie Vallon et Assia Kloul du département des affaires sociales et formation de la CGF.

Ce webinaire sur les **dispositifs de formation** a permis de rappeler les obligations de l'entreprise en matière de **formation professionnelle ainsi que les étapes clés de sa mise en place en entreprise. Des pistes d'optimisation des dispositifs de financement de la formation ont également été apportées.**

Les participants ont pu poser de nombreuses questions lors d'un temps d'échange dédié.

Prochain webinaire CGF le 7 novembre sur l'indexation gazole dans le transport routier de marchandises.

PARTENAIRES



4e édition de l'Observatoire OCIRP Salariés Aidants

Présentée peu avant la 15e Journée Nationale des Aidants (JNA), cette 4e édition de l'Observatoire OCIRP révèle qu'avec 5 millions de salariés ayant un proche malade ou handicapé, les syndicats et le patronat peinent à trouver des solutions. Bien que la négociation collective soit perçue comme un outil efficace, peu d'accords ont été signés. Les partenaires sociaux s'accordent sur la nécessité d'identifier les aidants et de former les managers, mais divergent sur l'aménagement du travail.
[Découvrez le dossier complet ici.](#)

CGF CAMPUS

Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/ distanciel)

Mardi 19 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

L'agenda CGF

 Le 28.10.2024

Rendez-vous avec Aurélien de La Noue, conseiller Économie, Industries agro-alimentaires, EGAlim, Foncier et Outre-mer du Premier ministre

 Paris (75)

 Le 28.10.2024

Rendez-vous avec Michel Stoumboff, conseiller Agriculture et Alimentation du Premier ministre

 Paris (75)

 Le 30.10.2024

Rendez-vous avec Pascal Lecamp, député de la Vienne, vice-président de la commission des Affaires économiques

 Paris (75)

 Le 30.10.2024

Commission paritaire de la CCN 3044 des commerces de gros

 Paris (75)

 Le 31.10.2024

Réunion des fédérations de la CGF sur les rendez-vous institutionnels à venir

 Paris (75)

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.